



Guide du
LOGEMENT
Etudiant



**Par et pour
les étudiants et
étudiantes.**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
PREMIÈRE ÉTAPE LA DÉFINITION DE VOS BESOINS	2
A - Définition de votre budget	2
DEUXIÈME ÉTAPE : LA RECHERCHE	3
A - Définition des termes utilisés dans une annonce immobilière	3
B - Où trouver des annonces ?	3
TROISIÈME ÉTAPE : LES AIDES DISPONIBLES	5
DERNIÈRE ÉTAPE : L'EMMÉNAGEMENT	7
A - Le bail	7
B - L'assurance habitation	7
C - L'emménagement	7
Les tips de la FedEA pour les logements de courte durée	8
CONTACTS	9

Si le texte est bleu clair, vous pouvez cliquer dessus !

INTRODUCTION

La Fédération Étudiante d'Auvergne (FedEA) est une association étudiante avec pour but de lutter contre la précarité étudiante, l'isolement social, lutter pour les droits des étudiants et étudiantes, et bien d'autres. Nous regroupons 29 associations étudiantes de l'Université Clermont Auvergne au sein de notre conseil d'administration pour permettre de représenter au mieux toutes les personnes étudiant en Auvergne peu importe leur filière, ville d'études ou origine géographique.

Nos projets phares sont notre AGORAé, une épicerie sociale et solidaire mettant à disposition des étudiants les plus précaires des denrées à 10% des prix du marché pour lutter contre la précarité financière et alimentaire ; ainsi que l'Alvéola, un tiers lieu étudiant proposant des événements culturels, sportifs et de sensibilisation pour lutter contre l'isolement social des étudiants et étudiantes à Clermont-Ferrand.

La FedEA rassemble également des élus et élues étudiants dans les divers conseils de l'Université Clermont Auvergne et du CROUS Clermont Auvergne pour agir concrètement au sein de ces instances dans l'objectif d'améliorer la qualité d'études et de vie des étudiants et étudiantes.

La FedEA ne souhaite en aucun cas se substituer aux travailleuses et travailleurs sociaux de l'UCA et du CROUS Clermont Auvergne, ces derniers et dernières restent les contacts à privilégier lorsque vous rencontrez des problématiques mettant à mal la poursuite de vos études.

“La vie étudiante, d'autres en parlent, nous la faisons.”

Louis BENOIST

**Vice-Président en charge
des Affaires Sociales**

affaires-sociales@fedea-etu.org



PREMIERE ÉTAPE : LA DÉFINITION DE VOS BESOINS

A - Définition de votre budget

Le logement représente le poste de dépense le plus important dans le budget d'un étudiant ou d'une étudiante, avant de vous lancer dans cette recherche, assurez vous d'avoir les fonds nécessaires pour le faire.

Le loyer moyen pour un appartement étudiant dans les villes d'Auvergne sont les suivants (chiffres tirés du Coût de la Rentrée 2024 de la FedEA) :

- 400€ à Clermont-Ferrand
- 347 € à Vichy
- 297 € à Montluçon
- 322 € à Aurillac
- 350 € à Moulins
- 295€ au Puy en Velay

La tarification pour les transports en commun varie selon votre lieu d'études, voici les divers sites et prix :

- Clermont-Ferrand peut aller de 5€ à 26€ selon votre échelon de bourse / quotient familial (toutes les informations ici : [Principes et tarifs | T2C](#)).

⇒ Plan du réseau [Plans du réseau | T2C](#)

- Vichy à 20€ par mois pour les étudiants et étudiantes (Abonnements - MOBIVIE, le réseau de transport de Vichy Communauté)

⇒ Plan du réseau : <https://www.mobivie.fr/plan-interactif/>

- Montluçon entre 8€ et 16€ selon si vous pouvez bénéficier d'un tarif réduit (toutes les informations : [Abonnements - Maelis](#))

⇒ Plan du réseau : <https://www.maelis.eu/lignes-regulieres/plan-du-reseau/>

- Aurillac entre 2 à 28 par mois selon si vous pouvez bénéficier d'un tarif réduit ([Titres de transport et tarifs](#))

⇒ Plan du réseau : <https://www.stabus.fr/fr/lignes-urbaines/#page-gallery>

- Moulins à 11,50€ par mois ([Tarification générale | Aleo](#))

⇒ [Plan du réseau Aléo](#)

- Le Puy en Velay à 22€ et 35€ selon si vous avez plus ou moins de 22 ans ([TARIFS TRANSPORTS URBAIN - Mobilité-en-Velay](#))

⇒ Plan du réseau : <https://mobilite.lepuyenvelay.fr/wp-content/uploads/2022/11/Plan-mobilite-en-velay-2022.pdf>

A cela s'ajoutent environ 200€ de frais liés à l'alimentation, les produits de première nécessité et d'hygiène.

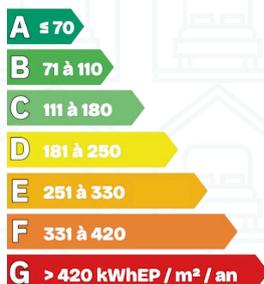
D'autres frais existent, notamment liés à vos déplacements si vous avez une voiture, votre assurance maladie si vous en avez une, vos forfaits de téléphone... Prenez toutes ces données en compte pour vous préparer aux dépenses de la vie quotidienne.

DEUXIÈME ÉTAPE : LA RECHERCHE

A - Définition des termes utilisés dans une annonce immobilière

- F1, F2... / T1, T2... : nombre de pièces (hors salle de bains et WC)
- NF : logement neuf
- BE : bon état
- TBE : très bon état CC : charges comprises
- HC : hors charges
- DG : dépôt de garantie
- DPE : diagnostic de performance énergétique
- FA : frais d'agence
- PKG ou PK : parking
- ASC : ascenseur
- SDB : salle de bain (avec baignoire)
- SDE : salle d'eau (avec douche)
- Cuisine aménagée : meublée + branchements

logement économe



logement économe

⇒ Concernant le DPE, il peut être compris entre A et G, plus la lettre est proche de G, plus votre logement est énergivore et vous coûtera cher en électricité et gaz.

B - Où trouver des annonces ?

I - Le CROUS Clermont Auvergne

Le CROUS met à disposition des logements à tarification sociale, vous pouvez retrouver toutes les annonces sur [Trouverunlogement - Les CROUS](#). Les logements sont attribués à partir de mi-juin sur un système de vœux, les personnes boursières sont prioritaires, mais les non-boursières peuvent également faire des vœux. Vous n'avez pas réussi à avoir un logement en CROUS ? Des logements sont régulièrement remis sur le site à partir de la rentrée universitaire.

II - La location

- Lokaviz - CROUS
- Leboncoin Seloger
- Studapart
- Immojeune

III - La colocation

- Appartager
- Ensemble2Generations *
- Cohabilis AURA *

*Colocation avec une personne âgée

IV - Les foyers pour jeunes

- Foyer Le Phare
- Foyer Monanges Clermont Ferrand
- Foyer St Joseph

V - Les résidences étudiantes

- Résidences et logements - Corum St Jean
- Nexity Studea
- UXCO
- Appartcity
- Stud'city
- Les estudines
- Artemisia

VI - Les logements partagés

- Partage 1 Toit
- Beelive - Coliving
- LiveColonies

VII - Les logements étudiants proposés par les villes

- Clermont Auvergne Métropole - Obtenir un logement social
- Offre étudiants - Vichy Habitat
- Logements étudiants | Montluçon Habitat
- Cantal Habitat - Aurillac
- OPAC 43 - Le Puy en Velay
- Nos logements pour étudiants et jeunes actifs - Moulins

Si vous n'arrivez pas à trouver un logement sur Aurillac ou au Puy-en-Velay, n'hésitez pas à contacter les Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ), ce sont des associations locales dont l'objectif est l'accès au logement pour les jeunes, toutes les informations sont sur cette page : [CLLAJ : Associations Logement pour les Jeunes | Projet'toit](#).

TROISIÈME ÉTAPE : LES AIDES DISPONIBLES

L'accès au logement est possible grâce à de nombreuses aides, en voici une liste non-exhaustive :

- **CAF**

La CAF propose diverses aides au logement pour vous permettre d'avoir accès à un logement. Ces aides sont normalement accessibles à toute personne en études supérieures, n'hésitez pas à réaliser une simulation sur leur site : [Faire une simulation - Le logement](#)

- **Garantie VISALE**

Vous n'avez pas de garant pour votre logement ? L'Etat propose une aide pour les étudiants et étudiantes en se portant garant, vous pouvez faire la demande sur le site de VISALE : [Visale](#).

- **LOCA'PASS**

L'avance LOCA'PASS est un prêt à 0% pour vous permettre de meubler votre logement, elle est ouverte aux personnes entrant dans les critères suivants :

1. Avoir moins de 30 ans et être en formation professionnelle (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou vous êtes en recherche d'emploi,
2. Ou être étudiant salarié ou étudiante salariée et pouvoir justifier :
 - o d'un contrat à durée déterminée (CDD) de trois mois minimum en cours au moment de la demande d'aide,
 - o ou d'un ou plusieurs CDD pour une durée cumulée de trois mois minimum au cours des six mois précédant la demande d'aide,
 - o ou d'une convention de stage d'au moins trois mois en cours au moment de la demande, ou d'un statut d'étudiant boursier ou étudiante boursière d'État français.

- **L'aide MOBILI'JEUNE**

Il s'agit d'une aide pour payer son loyer lorsqu'on est en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation et que vous devez vous déplacer pour pouvoir poursuivre votre contrat. Les conditions :

1. Avoir moins de 30 ans
2. Être salarié d'une entreprise du secteur privé non agricole
3. Être en [contrat d'apprentissage](#) ou en [contrat de professionnalisation](#)
4. Ne pas avoir de dossier MOBILI-JEUNE en cours ou avoir un précédent dossier MOBILI-JEUNE terminé
5. Avoir un salaire mensuel brut inférieur ou égal à 1 413,54 €
6. Avoir un nouveau logement à plus de 70km du dernier

Plus d'informations : [Qu'est-ce que l'aide MOBILI-JEUNE ?](#)

Ces aides se cumulent avec d'autres aides sociales :

- **La Bourse sur Critères Sociaux du CROUS**

⇒ En bref : une bourse pour les étudiants et étudiantes dans l'enseignement supérieur rattachés au CROUS.

Plus d'informations : [Bourses sur critères sociaux](#)

- **Les Bourses des Formations Sanitaires et Sociales de la Région**

⇒ En bref : une bourse pour les étudiants et étudiantes dans les formations sanitaires et sociales, gérée par la région.

Plus d'informations : [Obtenir une bourse pour suivre une formation dans le secteur santé-social](#)

- **L'aide à la mobilité Parcoursup**

⇒ En bref : une aide financière de 500€ pour les lycéens et lycéennes entrant dans l'enseignement supérieur dans une région académique différente (dans le cas où ces derniers ont touché la bourse du lycée).

Plus d'informations : [Aide à la mobilité Parcoursup](#)

- **L'aide à la mobilité Master**

⇒ En bref : une aide financière de 1000€ pour les étudiants et étudiantes qui viennent d'obtenir leur licence et doivent changer de région académique pour leur première année de master.

Plus d'informations ici : [Aide à la mobilité en master](#)

De nombreuses aides sociales sont disponibles pour vous aider dans vos études, la FedEA vous propose son Guide des Aides Sociales Étudiantes en Auvergne (GASEA), pour plus d'informations : [@fedea_etu](#) sur Instagram.

DERNIÈRE ÉTAPE : L'EMMÉNAGEMENT

A - Le bail

Certaines informations doivent être présentes dans votre bail, assurez-vous en !

- Les coordonnées du propriétaire
- La durée d'occupation
- La description du logement occupé (taille, différentes pièces, équipement à votre disposition...)
- Le montant du loyer, des charges et du dépôt de garantie

D'autres documents doivent être présents à la signature du bail :

- L'état des lieux signé par les deux parties
- Votre attestation d'assurance
- Votre caution / garant (cf. *Garantie Visale si vous n'en avez pas encore*)
- Vous êtes également en droit de demander le dossier de diagnostic technique (DDT) avec le diagnostic de performance énergétique (DPE) et l'état de l'installation intérieure d'électricité et de gaz

B - L'assurance habitation

Ce document est obligatoire à chaque fois que vous habitez dans un logement, il vous servira également de justificatif de logement dans vos démarches administratives.

Pour toutes les informations, consultez l'article d'étudiant.gouv : [Assurer son logement - Etudiant.gouv](#)

C- L'emménagement

N'oubliez pas de **changer votre adresse** auprès des différents services (Sécurité sociale, CAF, banque...) et de vous inscrire sur **les listes électorales de votre nouvelle ville** !

Si votre logement n'est pas meublé, de nombreux particuliers proposent des meubles ou des équipements divers sur Leboncoin, Vinted ou dans des groupes Facebook d'étudiants et étudiantes à Clermont-Ferrand, jetez-y un œil pour faire des économies.

Les tips de la FedEA pour les logements de courte durée

Vous effectuez un stage, une alternance, un job ou toute autre tâche nécessitant un logement dans une autre ville ? Il existe des manières de vous aider à accéder à un logement.

I - Le réseau des CROUS

Les CROUS dans diverses régions mettent en place un dispositif de logement temporaire, du 1er janvier au 31 août, vous pouvez en faire la demande directement sur leur site : [Hébergement courts séjours - Site du réseau des Crous](#)

II - Les résidences privées et Foyers jeunes travailleurs

Ces derniers proposent des hébergements de courte durée, pour en trouver en Auvergne, nous avons fait une liste plus haut dans le document (voir “deuxième étape > B > IV).

III - Le bail mobilité

Dans le cas où vous effectuez une location de courte durée, vous pouvez demander un “bail mobilité”, le bail ne peut être rompu par le ou la propriétaire avant sa fin, mais il peut l’être par le ou la locataire à tout moment du bail. Ce bail permet également des charges et un loyer fixes, elles ne peuvent être augmentées durant la période du bail.

Plus d’informations ici : [Location de courte durée : pensez au bail mobilité.](#)

CONTACTS

Une question ? Un problème ? Ces acteurs sont disponibles pour vous répondre :

- **Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)** propose un dispositif d'accompagnement pour trouver un logement (avec des permanences physiques à Aurillac et au Puy-en-Velay), plus d'informations ici : [Projet'Toit](#).
- **Le CROUS Clermont Auvergne** est là pour vous accompagner et vous proposer des solutions de logement d'urgence, n'hésitez pas à contacter le service social, plus d'informations ici : [Accompagnement social - CROUS Clermont Auvergne](#)
- Vous rencontrez des difficultés liées à des violences intra familiales, la ville de Clermont a mis en place un dispositif pour vous accompagner, **le 25 Gisèle Halimi**, n'hésitez pas à vous y rendre directement ou passer un appel : [25 Gisèle-Halimi | Ville de Clermont-Ferrand](#)
- **L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)** est là pour vous accompagner dans la résolution d'un litige lié à votre logement, ils organisent des permanences juridiques pour vous aider, pour plus d'informations : [Agence Départementale d'Information sur le Logement \(ADIL\) 63](#)
- Vous êtes étudiant ou étudiante extracommunautaire et vous avez des problèmes juridiques, le **Groupement d'Information et de Soutien des Immigrés (GISTI)** est également là pour vous aider : [Les permanences juridiques du Gisti](#)
- La FedEA a un guichet de défense des droits pour vous accompagner dans la défense de vos droits à l'adresse mail suivante : mesdroits@fedea-etu.org

N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux :



Mail : mesdroits@fedea-etu.org



Instagram : [@fedea_etu](#)



X : [@La_FEDEA](#)



Site Internet : <https://www.fedea-etu.com/bureau>



LinkedIn : [FedEA - Fédération Étudiante d'Auvergne](#)



FedEA